

QUEL AVENIR POUR LE SECTEUR DU LAIT ?

Discours du M. Dacian Cioloș, Membre de la Commission Européenne chargé de l'Agriculture et du Développement rural

Bruxelles, le 26 Mars 2010

Cher Rareș-Lucian Niculescu,

Mesdames, Messieurs,

Je suis très heureux de vous accueillir ici, à Bruxelles, pour cette conférence. Et je vous remercie par avance des questions, des remarques, des idées que vous pourrez formuler au cours des débats. Car, aujourd'hui, nous devons préparer l'avenir, répondre à cette question: quel secteur du lait voulons-nous demain ?

Je vous invite à vous projeter, à faire preuve de créativité comme le fait, depuis octobre dernier, le groupe d'experts à haut niveau sur le lait.

Ce groupe, vous le savez, est chargé de préparer des réponses à moyen et long terme dans le contexte de la suppression des quotas laitiers en 2015 et dans le contexte de la crise de l'an dernier. M. Jean-Luc Demarty, qui l'a présidé, aura l'occasion un peu plus tard de vous présenter les premiers résultats de ce travail. J'ai d'ailleurs aperçu quelques experts dans la salle. Je tiens à les remercier pour leur disponibilité et l'énergie dont ils font preuve. J'attends avec impatience leur rapport final au mois de juin.

Les difficultés que le secteur a rencontrées sont réelles et importantes. J'en ai pris la mesure et je veux vous dire aujourd'hui que je suis prêt à envisager des initiatives de la Commission pour le secteur laitier sans attendre le grand-vous des négociations pour la PAC d'après 2013.

Vous comprenez l'intérêt que je porte aux travaux du groupe à Haut niveau et aux discussions qui auront lieu aujourd'hui.

Vous le savez, je suis pragmatique et ambitieux pour l'agriculture européenne. Et je crois fermement aux vertus de la discussion et des échanges d'idées pour nourrir l'action communautaire. C'est vrai pour les sujets qui nous préoccupent aujourd'hui, c'est vrai pour les autres dossiers importants que nous aurons à traiter à l'avenir.

*

*

*

Mesdames, Messieurs,

Même si l'objectif de cette journée est de préparer l'avenir, permettez-moi de revenir un instant sur la crise que nous avons traversée l'an dernier. Car il faut tirer toutes les leçons de cette période de turbulences sans précédent.

Les derniers mois ont été difficiles pour tout le monde. Tous les secteurs de l'économie européenne ont été touchés, toutes les filières agricoles. Mais, les producteurs de lait ont été en première ligne. La chute vertigineuse des prix a fragilisé de nombreuses exploitations.

Pourtant, la pérennité de la production de lait nécessite une grande vigilance. Le maintien de cette activité de façon harmonieuse sur le territoire européen constitue pour moi un enjeu majeur. Combien de régions, parfois reculées, vivent au rythme de la collecte du lait ? Combien de pans importants de biodiversité dépendent de la vitalité des pâturages ? Quelles seraient les conséquences à la fois sociales et écologiques d'une concentration excessive de la production dans quelques régions seulement ?

La plupart des outils dont nous disposons pour intervenir ont donc été mis à contribution ces derniers mois. Ils ont permis d'enrayer la chute des cours qui ont atteint leur plus bas niveau il y a maintenant presque un an, c'était au printemps 2009.

Des achats de beurre et de lait écrémé en poudre ont été effectués à l'intervention. Le régime de stockage privé pour le beurre a été étendu. Des restitutions à l'exportation ont été activées. Outre l'avance de paiement des aides directes, une enveloppe exceptionnelle de 300 millions d'euros destinée spécifiquement aux producteurs de lait a été débloquée.

Toutes ces mesures ont permis de stabiliser la situation et de remonter la pente petit à petit. Elles ont permis de maintenir à flot bon nombre d'exploitations.

Depuis le mois de décembre, les cours ont repris des fluctuations plus habituelles. Un léger reflux a été enregistré. Toutefois, il faut bien faire la différence entre d'une part faire les variations naturelles acceptables des marchés et d'autre part la trop forte volatilité des prix qui doit appeler des actions de notre part. Nous devons agir lorsque les turbulences sont de nature à remettre en cause des pans entiers de notre économie agricole européenne. Cela, ce n'est pas acceptable.

Il faut avoir en tête le rôle essentiel joué par les outils dont nous avons disposés pendant cette période difficile. Je veux insister également sur l'importance des aides directes que l'on oublie trop souvent. Celles-ci ont représenté un élément crucial de stabilité des revenus, un élément essentiel dans la tourmente.

Les aides directes ont montré leur pertinence. Cela ne veut pas dire qu'elles doivent rester immuablement telles qu'elles sont aujourd'hui. Mais je crois réellement qu'elles ont un avenir plus que réel. De même,

cette période troublée a montré l'importance de disposer de mesures de marché. Mais malgré tout, si vous me permettez d'emprunter un instant le langage automobile, mon diagnostic est le suivant:

Certes, l'ensemble de ces amortisseurs a été essentiel. Mais la sécurité veut que ces amortisseurs soient adaptés tant aux véhicules utilisés qu'aux routes parcourues.

*

*

*

Mesdames, Messieurs,

Ces dernières années, nous avons choisi de confier au marché un rôle central. Les producteurs — et c'est une très bonne chose — doivent jouer le jeu de l'offre et de la demande. Ils doivent s'y adapter et rechercher la compétitivité. C'est dans ce cadre qu'ils trouveront un avenir durable.

C'est aussi dans ce cadre que doit se comprendre la décision de mettre un terme au mécanisme des quotas en 2015. D'ailleurs, je vous le dis très clairement aujourd'hui : je compte aucunement revenir sur cette décision. La crise que nous avons connue a été une crise de contraction de la demande et il est clair que les quotas, pourtant en place, n'ont pas apporté de réponse.

Je sais que cette disparition est un défi de taille pour les producteurs. Mais il faut aussi saisir la suppression des quotas comme une chance, comme la possibilité, pour les producteurs, de repartir à la conquête.

Il faut penser aux jeunes agriculteurs et aux producteurs qui souhaitent étendre leur production. Pour eux, les quotas constituent un véritable carcan.

J'entends dire enfin que les quotas protégeraient les petits producteurs. Ils n'ont pourtant pas empêché la disparition de plusieurs centaines de milliers d'exploitations entre 1984 et 2008.

*

* *

Cependant,

cette orientation vers le marché doit être raisonnée. Elle doit s'accompagner de la mise en place d'une forme d'encadrement renouvelée. Et j'ajouterais : elle doit s'accompagner aussi de relations renouvelées entre les différents acteurs de la filière.

L'exposition accrue des exploitations à la volatilité des prix doit être maîtrisée. Pour y parvenir, il est nécessaire de préserver des outils de marché efficaces. Il faut sans doute adapter certains outils existants, voire en créer de nouveaux.

Il faut surtout renforcer la solidarité entre producteurs. Cela passe sans doute par un rôle accru accordé aux organisations de producteurs.

Aujourd'hui, le pouvoir de négociation collectif des producteurs est limité par les règles de la concurrence. Ce sujet est délicat et il ne s'agit pas, pour moi, de réclamer à mon collègue en charge de la concurrence la remise en cause de règles qui garantissent le bon fonctionnement du marché.

Il faut examiner de quelle manière nous pouvons rehausser la capacité de négociation des producteurs pour les mettre en position de discuter d'égal à égal avec leurs partenaires industriels et commerciaux.

Il s'agit bien de chercher les moyens de mieux faire fonctionner le marché dans des situations où visiblement des pouvoirs de négociation

très différents peuvent aboutir à un marché ne fonctionnant pas de manière équilibrée.

Alors, faut-il accorder des dérogations aux règles de concurrence aux producteurs ? Des dérogations temporaires ou durables ? Faut-il permettre aux producteurs de se regrouper dans des organisations plus vastes que ce qui est généralement admis à l'échelle de leur marché ? Quel est le périmètre des marchés qu'il faut prendre en compte en matière de concurrence ?

Autant d'options que j'ai entendues. Ces questions restent ouvertes, il nous faut avancer dans nos réflexions.

*

*

*

Mesdames, Messieurs,

De la même manière, il est nécessaire de renforcer la solidité et la transparence de la filière lait, de travailler le sujet des relations entre les producteurs et les autres acteurs de la filière, transformateurs et distributeurs.

Cela passe sans doute par des relations plus étroites entre partenaires, au sein d'interprofessions ou par des relations contractuelles clarifiées. Faut-il étendre au lait les mesures appliquées au secteur des fruits et légumes ? Faut-il étendre le champ des interprofessions pour le secteur laitier ? Ces questions restent à trancher.

Mais construire une filière plus solide, cela ne se fera pas sans davantage de transparence. Consommateurs, producteurs, mais aussi industriels et distributeurs, tout le monde y gagne à voir le marché fonctionner de façon plus lisible.

Bien entendu, il ne s'agit pas de mettre en place des mécanismes complexes, lourds, générateurs de coûts administratifs exorbitants. Il nous faut plutôt exploiter plus à fond les outils dont nous disposons. Nous ne partons pas de rien, loin s'en faut. Nous avons l'Office statistique de l'Union européenne, Eurostat. Les Etats membres disposent de leurs propres agences.

Tout en respectant les règles de la concurrence et la nécessaire confidentialité de certaines informations, il doit être possible d'améliorer le fonctionnement de la chaîne alimentaire laitière.

Ce n'est pas anodin. Car c'est ainsi que l'on renouvèlera la confiance des consommateurs dans les mécanismes de formation des prix. C'est ainsi que l'on apaisera les relations entre chacun des acteurs de la filière.

*

*

*

Mesdames, Messieurs,

Je vous ai parlé de la compétitivité de notre production, de notre filière, de pérennité. Je vous ai parlé de transparence. Je vous ai parlé d'une orientation vers le marché raisonnée. Sans quotas, mais pas sans filets de sécurité efficaces et réactifs. Ce sont, je crois, les trois ingrédients clés qui nous permettront de préparer l'avenir d'un secteur comme celui du lait.

Préparer l'avenir, c'est aussi penser aux autres défis, qui ne concernent pas que les producteurs de lait, mais également les autres agriculteurs et l'ensemble de la société. La filière laitière présente des spécificités. Et je les prendrai en compte. Mais elle doit, comme toutes les autres, faire face au changement climatique, répondre aux enjeux environnementaux,

aux attentes de la société en matière territoriale ou de bien être des animaux, aux défis lancés par l'interdépendance accrue des marchés mondiaux.

A ces défis, qui seront au cœur des réflexions sur l'avenir de la PAC, il faudra aussi penser.

Je vous souhaite une conférence à la fois enrichissante et fructueuse. J'en attends avec grand intérêt les résultats.

Bon travail à toutes et à tous,

Je vous remercie.